

MOOC Dialogue social dans l'entreprise

Par **Lorella**, le **13/05/2019** à **15:38**

Dialogue social dans l'entreprise : les nouvelles règles

La réforme du Code du travail (les six ordonnances de septembre et décembre 2017 + les décrets + la loi de ratification de mars 2018) a profondément modifié les règles juridiques concernant le dialogue social dans l'entreprise.

Mooc proposé par Michel Miné, professeur au CNAM

Ayant suivi un autre mooc avec ce professeur, je me suis inscrite sans hésitation. Un très bon pédagogue.

Début du cours 20 mai 2019

Fin du cours 30 juillet 2019

Fin d'inscription 30 juillet 2019

[citation]Plan du cours

Semaine 1 - Droit syndical dans l'entreprise

Semaine 2 - Négociations collectives dans l'entreprise (thèmes, acteurs, processus, validation, articulations entreprise/branche)

Semaine 3 - Comité social et économique (mise en place, composition, attributions, fonctionnement)

Semaine 4 - Dialogue social dans l'entreprise (l'emploi, la santé et la sécurité au travail, l'égalité professionnelle femmes-hommes)

Semaine 5 - Conseil d'entreprise - Protection des acteurs - Droit des conflits collectifs

[/citation]

Pour vous inscrire et plus de détail sur le programme, c'est ici (il faut préalablement s'inscrire

sur la plateforme FUN)

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNAM+01044+session01/about>

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/05/2019** à **07:47**

Bonjour

Je te remercie pour ce partage